

Amina HADDAOUI

Doctorante Université de Provence

Laboratoire Méditerranéen de Sociologie

ahaddaoui@mmssh.univ-aix.fr

Colloque Nouvelles dynamiques migratoires : activités régulières et irrégulières sur le marché du travail européen, Nice, 6 au 8 décembre 2007.

Texte final pour la publication : « **De l'ouvrier sans-papiers au travailleur détaché : les migrants dans la modernisation du salariat** »

ouvrage collectif A.Morice, S.Potot (à paraître printemps 2009)

L'économie du cannabis. Marché et division sociale du travail, la place des migrants au sein de cette économie : mythes et réalités

INTRODUCTION : AMALGAMES ET CONFUSIONS

Un certain nombre de recherches en sciences sociales, en particulier en sociologie et en sciences politiques signalent, de manière récurrente, que les discours médiatiques et politiques sur la sécurité intérieure (en France, comme dans la plupart des pays européens) tendent à amalgamer un certain nombre de phénomènes – en l'occurrence l'immigration, la drogue, le terrorisme – qu'ils présentent sous la forme d'une « menace unique » qui mettrait en péril la sécurité des états européens. Parmi les chercheurs qui s'intéressent à ces questions sociales, certains nous montrent comment ces discours sont construits socialement en analysant les procédés rhétoriques qui sont utilisés (Bigo, 1993,1998) ; d'autres étudient comment les statistiques des services de la sécurité intérieure sont élaborées et nous indiquent que les chiffres sont plus le reflet de l'activité policière que de la délinquance elle-même (Mucchielli, 2003). Enfin, quelques uns nous invitent à un retournement du regard porté sur les migrants et la circulation des psychotropes en mettant l'accent sur les postures méthodologiques (Tarrius, 2004).

Selon les intervenants d'un colloque, organisé par la CIMADE en 1994, drogue et migrations sont deux phénomènes qui ont au moins trois caractéristiques en commun. « Tous

les deux mettent en relation un pays producteur (de drogue ou de main d'œuvre) avec un pays consommateur. Tous les deux constituent des réponses extrêmes aux problèmes de survie ou de bien-être posés à de très nombreux groupes humaines. Finalement, tant les populations migrantes que les substances illicites doivent traverser des territoires marqués ou séparés par des frontières. » (CIMADE, 1994). Néanmoins tous les participants à ce colloque sont unanimement d'accord sur le fait que dresser des traits communs entre ces deux phénomènes ne signifie pas pour autant qu'ils sont liés. En effet, force est de constater que dans les discours publics et le sens commun se construit une association drogue-immigration.

Les travaux d'Alain Tarrius (Tarrius, 1997, 1999) sur la circulation des produits d'usage illicite mettent en avant le fait que les drogues illégales produisent des bénéfices d'autant plus importants qu'elles circulent et franchissent des frontières étatiques et sociales. Or, nombre de recherches actuelles sur les migrations montrent comment des initiatives économiques – en particulier le commerce de produits d'usage licite – sont portées par les mobilités des migrants. Ces nouvelles formes migratoires se caractérisent par la mise en œuvre de compétences et de savoir faire (savoir passer les frontières, prendre place dans des territoires et des circulations). *« C'est ainsi qu'une concordance, une coïncidence d'apparences, entre amplification des trafics internationaux de psychotropes et apparition de nouvelles compétences économiques des migrants, suggère rapprochements, confusions et amalgames »* (Tarrius, 2004).

Didier Bigo étudie et analyse les discours qui touchent à la sécurité intérieure. Il s'intéresse à la manière dont ces discours sont construits et aux agents qui les produisent. Selon lui, nous assistons aujourd'hui à la construction d'un champ transnational de la sécurité intérieure à l'échelle européenne. Ce champ se caractérise par l'identification d'une « menace » extra-européenne ; celle-ci englobe des phénomènes tels que le terrorisme, l'immigration et le trafic de drogue. Ces discours, loin d'analyser les phénomènes en démontrant leur connexion, utilisent des procédés rhétoriques *« permettant d'accoler les thèmes, de créer, par les effets d'évocation d'exemples divers, la croyance que le lien existe alors qu'il n'a pas été prouvé »* (Bigo, 1993). De plus, la construction de l'Europe de la libre circulation entraîne des transformations de certains services (douanes, police de l'air et des frontières) qui n'ont de cesse d'insister sur leur efficacité, produisant ainsi un discours alarmiste et catastrophique sur l'ouverture des frontières. Finalement Didier Bigo invite à se demander si l'énoncé de la lutte contre la drogue ou le terrorisme n'est pas parfois usité à des

objectifs qui ont « *peu à voir avec un réel renforcement de l'efficacité de la lutte et beaucoup à voir avec des intérêts bureaucratiques de services* ».

Pour Laurent Mucchielli, directeur du CESDIP¹, « *en France, comme dans la plupart des pays occidentaux, la figure de l'immigré est fortement associée à celle du délinquant, dans les représentations collectives et dans les discours médiatico-politiques sur l'insécurité (...) Cette association se scinde en deux problématiques : la délinquance des étrangers et celle des jeunes issus de l'immigration (...) Tel qu'il se développe depuis maintenant plus de vingt-cinq ans, le débat public sur l'insécurité tourne autour de quelques thèmes centraux dont l'un des principaux est la relation supposée entre délinquance et immigration* » (Mucchielli, 2003). Ces populations immigrées ou issues de l'immigration se retrouvent encore une fois sur le devant de la scène et sont érigées en « responsables » d'un fléau social. Ainsi des confusions sont entretenues en confondant, dans une même catégorie, des situations différentes ; en amalgamant des catégories d'individus aux statuts très différents : migrants en situation régulière, migrants en situation irrégulière, jeunes issues de l'immigration français ou étrangers, étrangers.

Les intervenants dans le débat public mettent en avant des « dérives maffieuses » ou encore des « systèmes maffieux » qui mettraient en danger la République Française. Le stéréotype des jeunes issus de l'immigration – de préférence maghrébine ou africaine, résidant dans les cités de banlieues – déscolarisés, désocialisés, sans repères moraux et dont les parents ont démissionné du champ éducatif est, aujourd'hui, largement répandu dans le sens commun et dans les représentations collectives. De plus ces jeunes – souvent qualifiés de toxicomanes dans l'imaginaire collectif – s'adonneraient au trafic de stupéfiants dans le cadre d'une économie souterraine plus large. Ils seraient capables de s'organiser en « bandes dangereuses » et instaурeraient une logique de « caïdat » dans laquelle les plus âgés enrôleraient et utiliseraient les plus jeunes, mais aussi dans laquelle l'autorité des adultes serait largement rejetée et inefficace – parents, policiers, travailleurs sociaux, etc. Ce stéréotype atteint son paroxysme dans les discours sur les cités de banlieues, où se concentrent plus fortement les populations étrangères et françaises issues de l'immigration ; ces territoires seraient devenus des zones de non-droit.

¹) CESDIP – Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales.

Par ailleurs, les migrants irréguliers déferleraient en Europe, et n'ayant aucune possibilité de travail légal, se tourneraient massivement vers l'illégalité, la criminalité, le trafic de drogue, augmentant ainsi l'insécurité urbaine.

Voilà le tableau qui s'est construit ces dernières années et qui s'est largement répandu dans les représentations collectives parce qu'il s'est considérablement banalisé. Cette banalisation se trouve légitimée par les chiffres et les données que présentent les services de police. Ces derniers mettent en avant une surreprésentation des « étrangers », alors que par ailleurs des chercheurs en sciences sociales, notamment Laurent Mucchielli, montrent qu'un examen rigoureux des statistiques policières ne permet pas d'appréhender la délinquance des étrangers.

Je laisserai de côté ce débat car mon objectif n'est pas de comprendre si les populations migrantes sont impliquées dans les trafics plus que les autres ou pas. Il ne s'agit pas non plus de nier les faits : au sein des migrants il se consomme des psychotropes et il s'en vend ; il s'agit de regarder les choses sans à priori autant que sans candeur. Ce qui m'intéresse davantage ce sont les pratiques et les sociabilités qui sous-tendent les différentes formes de trafic du cannabis, dans le cadre d'une économie illégale. Le trafic étant considéré comme un travail – provisoire ou régulier – par ceux qui œuvrent dans ce type d'activité, j'ai voulu mettre en lumière l'implication spatiale et le rôle des différents acteurs – migrants ou pas – qui sont engagés dans cette activité.

1 – PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

1.1 – Une posture méthodologique

Au début des années 90, les sciences humaines et sociales – en particulier la sociologie, l'anthropologie, l'économie² – ont investi la question des psychotropes. Elles ont généralement privilégié les formes territorialisées des consommations et du trafic (les

²) Il existe quelques travaux antérieurs à cette période, notamment le remarquable travail de Robert Ingold, qui a le mérite de poser les jalons d'une anthropologie des « drogues » en France. FR. Ingold, « Les poudreux dans la ville, contribution à une anthropologie de la dépendance chez les héroïnomanes ». Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en anthropologie et écologie humaines, université Paris V, 1984.

banlieues, les quartiers dits « défavorisés » ou « sensibles », les centres-villes) (Fatela, 1992 ; Schiray, 1994 ; Bouhnik et Joubert, 1992 ; Bouhnik, 1994 ; Aquatias et alii, 1997).

Ces recherches étaient dynamisées par une « urgence sociale » affichée par les politiques publiques en matière de stupéfiants et par un développement de la commande publique. En parallèle, d'autres travaux se sont développés autour des questions de géopolitique mondiale des drogues. L'échelle globale conduit les chercheurs à décrire le commerce mondial comme le fait de groupes organisés à l'échelle internationale. Inversement l'échelle micro-locale focalise des groupes sociaux (les "jeunes des cités" ou les "marginiaux du centre-ville") qui seraient caractérisés par des parcours de vie marqués par la *désaffiliation*³.

Quelques recherches, dépassant ces cadres spatiaux pour analyser des circulations transfrontalières, montrent que les échanges qui ont lieu dans un "territoire psychotropique"⁴ s'inscrivent dans des mobilités qui dépassent de loin le cadre d'un quartier ou d'une ville pour s'inscrire dans des mobilisations de réseaux qui sont bien moins visibles (A. Tarrus, 1997, 1999). Les travaux d'Alain Tarrus nous invitent à un retournement du regard et à des postures méthodologiques différentes afin de mettre en évidence la complexité et la diversité des implications sociales dans les trafics et les approvisionnements. « *Le déplacement du regard et de l'analyse des positions sédentaires, micro-lieux et micro-populations, vers les circulations, les passages, les mobilités, bref, les dispositions de maîtrise du trafic les plus proches des modes de valorisation des psychotropes, révèle de toutes autres populations que celles qui sont habituellement stigmatisées. Ce fait majeur doit se traduire par des exigences méthodologiques en matière d'approche des trafics. En fait, c'est la matière, le produit qu'il faudrait suivre, en tentant d'identifier ses fragmentations vers des populations et des lieux très contrastés, de comprendre les modalités des variations de ses valeurs, monétaires et symboliques, la diversité de ses accompagnements et des articulations de réseaux, d'opérateurs, qui constituent les maillages territoriaux des distributions* » (Tarrus, 2004). Ainsi, il montre que la visibilité sociale de l'implication des gitans catalans dans les trafics de stupéfiants, dissimulent d'autres acteurs, d'autres populations bien moins visibles : les fils de bonnes familles entre le sud de la France et Barcelone.

³) En accord avec la démonstration théorique de Robert Castel. (Castel, 1991).

⁴) Un territoire psychotropique peut se définir comme un espace qui est à la fois lieu de vente articulant différents moments du trafic, gros, demi-gros, détail, et lieu de sociabilités liées aux consommations psychotropiques. (L. Fernandez, 2002).

Pour comprendre l'économie du cannabis, je porte mon attention sur les circulations et les segmentations. J'ai mené un travail de recherche, dans le cadre d'une thèse en sociologie, sur l'économie du cannabis. Je me suis particulièrement intéressée à la manière dont se structurent les filières et la distribution. J'ai suivi les routes et les filières du cannabis à partir de leur lieu de production (Le Rif au Maroc), en passant par le sud de l'Espagne (Malaga et Marbella) jusqu'à leur destination finale⁵. Dans cette recherche, mon objectif est double : d'abord comprendre les articulations entre les diverses formes spatiales du trafic ; c'est-à-dire comment s'opère l'articulation entre les différentes échelles territoriales ? Y a-t-il continuité ou discontinuité entre les réseaux d'importation du cannabis en Europe et les réseaux de distribution locaux ? Ensuite, j'ai souhaité mettre en relief les différentes formes de cette économie, abordées sous l'angle des configurations sociales et relationnelles. En d'autres termes, la construction sociale du marché du cannabis, est au cœur de ma recherche.

Depuis une vingtaine d'années nous assistons au renouveau de la sociologie économique, notamment autour des travaux de Mark Granovetter (Granovetter, 2000). Au centre de sa réflexion se trouve l'idée que les marchés sont « encastrés » dans les autres sphères d'activité sociale. Il montre que les relations sociales (familiales et amicales) interviennent de manière décisive dans des processus économiques (tel que la recherche d'emploi par exemple). L'action économique prend place dans des cadres relationnels ; d'où l'importance fondamentale des réseaux sociaux dans l'idée de l'encastrement de Mark Granovetter. Le réseau social, considéré comme une forme de capital social, offre ainsi des ressources et des opportunités à ses membres mais les soumet aussi à certaines contraintes.

1.2 – Le trafic de drogue comme travail

Aborder la question du trafic de drogue comme travail n'est pas nouvelle. Elle a été initiée par des travaux américains et reprises par des chercheurs britanniques. En 1973, Peter Letkenmann abordait la question du crime comme travail, en utilisant des concepts tels que

⁵) Je n'insisterai pas ici sur les techniques d'enquêtes utilisées, néanmoins il va sans dire que de tels objets d'études ne peuvent pas être appréhendés par les techniques classiques du recueil de données. Les enquêtes de terrain se sont déroulées par immersion : j'ai eu recours à des comparses, impliqués dans ces trafics, avec lesquels j'ai créé des relations solides basées sur la confiance. J'ai appliqué la méthode de l'observation participante sous différents aspects : j'ai parfois dissimulé mon identité de chercheur, avec la complicité de mes comparses. Sans doute cette dissimulation d'identité peut poser des questions d'un point de vue éthique mais la nature même de cet objet de recherche fait que certains univers sociaux sont totalement hermétiques aux chercheurs.

spécialisation, professionnalisme, apprentissage et satisfaction professionnelle. Néanmoins, déjà en 1969, en ce qui concerne l'usage de stupéfiants, pour Preble et Casey, le comportement des utilisateurs de stupéfiants « *est tout sauf une fuite devant la vie. Ils sont engagés activement dans des activités et des relations pleines de sens, sept jours sur sept (...) ils sont toujours en mouvement et doivent être alertes, flexibles et ingénieux (...) En bref, il soigne le business* »⁶.

Cette conception du crime comme travail sera reprise par Nigel South et Vincenzo Ruggiero qui l'exploiteront sous l'angle du *bazar* (South, Ruggiero, 1996). Dans un travail qu'ils ont mené sur le trafic de drogue à Londres, ils mettent en avant le développement d'une division du travail clairement raciale dans des segments de l'économie des drogues, où les postes les plus risquées, et les plus stigmatisées sont occupés par des ressortissants qui ne sont pas britanniques.

L'idée du bazar telle qu'ils la développent, fait référence à une multitude d'individus qui agissent en interaction dans des marchés où les marchandises et les services sont commercialisés sans tenir compte du fait qu'ils soient légaux ou illégaux. Appliquée aux grandes villes, cette notion montre la coexistence de la légalité et de l'illégalité et les transformations permanentes des limites entre les deux ; le bazar étant cet espace où la légalité et l'illégalité, non seulement se côtoient, mais se superposent et s'entremêlent. Le bazar n'offre pas des rôles stables à ses membres mais plutôt une diversité de rôles à des groupes qui agissent en interaction.

Finalement « *différence et multiplicité d'ordres moraux* » caractérisent ce qu'ils décrivent comme le bazar contemporain.

Mais au-delà de ces travaux, ce qui m'a inspiré cette perspective de la drogue comme travail ce sont les acteurs eux-mêmes – ceux qui agissent au sein de cette économie – et la manière dont ils parlent de leur propre activité. Pour bon nombre d'entre eux « c'est un travail ». Cependant, comme je le montrerai dans la deuxième partie, les formes économiques que prennent le trafic du cannabis ne reposent pas vraiment sur une division raciale du travail mais plutôt sur une division clairement sociale des différents segments. En effet, aux tâches les plus exposées nous retrouvons finalement des individus qui sont dans des situations

⁶) Il va sans dire que cette manière d'aborder la question des drogues a influencé toute une génération de chercheurs. D'abord, cet article est un des premiers textes ethnographiques sur la toxicomanie aux Etats-Unis. Ensuite, cette perspective allait en l'encontre des théories psychiatriques et psychologiques traditionnelles en vigueur à cette période qui faisait du toxicomane un inadapté social.

fragiles et précaires. Ce n'est pas tant la situation migratoire qui détermine le fait d'être impliqué dans les trafics de rue et de détail mais c'est plutôt la situation sociale. Bien sûr, les migrants irréguliers font partie de cette catégorie, mais ils n'en épuisent pas toutes les modalités.

2 – DES MYTHES AUX REALITES

Lorsque nous étudions de près le trafic du cannabis, notamment à partir du Maroc (lieu de production, et surtout principal fournisseur du marché européen) et que nous suivons les filières (qui passent par le sud de l'Espagne) et les réseaux de distribution locaux (notamment à Marseille et à Toulouse) d'autres réalités apparaissent. D'abord le marché du cannabis est plus complexe qu'il n'y paraît. Les profils des acteurs sont extrêmement hétérogènes. Le trafic est multiple, disparate et va d'un commerce de « fourmis » (Tarrus, 1992) qui transportent de quelques centaines de grammes à quelques kilos jusqu'à un trafic très ample qui concerne l'acheminement de plusieurs tonnes à destination du marché européen. Le petit trafic est généralement le fait d'individus, de groupes de pairs ou de familles. Les gros exportateurs et importateurs, quant à eux, sont insérés dans des réseaux organisés très complexes : producteurs et trafiquants marocains, intermédiaires, trafiquants européens.

Le trafic du cannabis est une activité qui mobilise une main d'œuvre abondante. Sans cette condition sa pérennisation ne pourrait s'opérer. A l'intérieur du marché, il existe une réelle division sociale du travail (production, transport, distribution) où l'on retrouve les migrants les plus précaires – ceux qui sont en situation irrégulière et les mineurs isolés – dans les tâches les plus visibles et les plus exposées (commerce de détail, de rue, dans le sud de l'Espagne, à Marseille ou à Toulouse ; « les mulets » du transport). Au sein de ces populations « fragiles », le projet migratoire est plus l'espoir d'accéder à une situation régulière et un travail légal que l'implication dans le trafic du cannabis. Ils cumulent parfois plusieurs activités illégales : travail non déclaré et trafic. Nous retrouvons d'ailleurs ce phénomène parmi des migrants en situation régulière, mais aussi parmi les nationaux, qui peuvent associer travail déclaré, travail non déclaré (notamment dans l'agriculture, la construction et le commerce) et trafic. Les limites entre légal et illégal deviennent ainsi de plus en plus floues.

Par ailleurs, la visibilité sociale des migrants aux statuts précaires dissimule par contre d'autres mobilités où la tendance sud-nord s'inverse pour donner à voir des formes originales

de migration. En effet, le sud de l'Espagne, en particulier l'Andalousie, est devenu un territoire de transit et de stockage de la marchandise mais aussi un espace qui se joue des frontières nationales. Des trafiquants européens – français, italiens, néerlandais, belges, allemands – sont aujourd'hui installés dans cette région et organisent l'exportation de la résine de cannabis vers leurs pays d'origine et plus précisément vers leur ville d'origine. Ils concurrencent ainsi les trafiquants espagnols mais aussi les trafiquants d'origine marocaine qui vivent dans cette région. Cette migration des trafiquants européens vers le sud de l'Espagne a lieu depuis à peu près une dizaine d'année – c'est-à-dire depuis la mise en place de l'Espace Schengen.

3 – SES ECONOMIES DU CANNABIS

D'une manière générale, l'économie du cannabis – comme des autres stupéfiants – de par sa nature illégale, est complètement invisible. Le commerce doit se faire à l'abri des regards et échappe aux comptes nationaux. Aucune instance officielle n'est en mesure de rendre compte de toutes ses réalités, de l'organisation et des mécanismes qui régissent cette économie. Même si des tentatives de mesure de cette économie sont mises en place, il n'en reste pas moins qu'elles ne sont que des estimations (d'un point de vue quantitatif) et les informations sur l'organisation sont fragmentaires (d'un point de vue qualitatif).

Les économistes⁷, de manière générale, définissent trois niveaux de base qui peuvent être distingués les uns des autres : la production, le trafic intermédiaire et la distribution finale. L'amont et l'aval se caractérisent par une multitude d'acteurs, d'un côté les petits cultivateurs et de l'autre des petits revendeurs. Entre les deux, au niveau du trafic intermédiaire, on trouve des groupes plutôt organisés en réseaux. Quant aux formes de l'économie elles peuvent autant être des moyens de survie que des sources d'enrichissement et d'accumulation du capital.

En ce qui concerne le cannabis, le Maroc serait le premier pays producteur / exportateur de haschich. En 2004, la production de résine de cannabis d'origine marocaine est estimée à 2760 tonnes ; le chiffre d'affaires du marché international du haschich d'origine

⁷) Voir entre autres : Michel Schiray (1994).

marocaine est évalué à 13 milliards de dollars (\$) (soit 10,8 milliards d'euros)⁸. Le Maroc est ainsi le principal fournisseur du marché européen.

3.1 - Une économie de survie

L'économie de survie liée au cannabis concerne davantage l'amont et l'aval des filières. En amont, au Maroc, principalement dans le nord et en particulier dans le Rif, le nombre de familles qui cultivent le cannabis et en vivent est estimé à 96600 pour l'année 2003⁹. Pour une majorité d'entre elles, petits paysans producteurs, cette production permet tout juste de survivre toute l'année. En 2003, le revenu brut moyen du cannabis par famille est estimé à 41000 dirhams soit environ 3750 euros par an. Je n'insisterai pas sur cette catégorie car elle concerne très peu les dynamiques migratoires.

En aval, les marchés locaux que j'ai pu explorer – c'est-à-dire le commerce de détail, qu'il se fasse dans la rue ou de manière plus invisible (en appartements) ou dans des espaces semi-publics (les bars) – à Toulouse ou à Marseille, ont les mêmes caractéristiques. Ces marchés de détail, semblent fonctionner suivant les mêmes modalités que celles décrites à Paris, Lille, Barcelone ou Perpignan : trafic de "fourmis" structurant le deal de rue dans lequel sont impliquées les mêmes populations : usagers-revendeurs français et étrangers en situation de grande précarité, clandestins d'origine maghrébine ou africaine.

3.1.1 Des migrants clandestins

3.1.1.1 – Des étudiants devenus des « sans papiers »

A Toulouse, j'ai rencontré un certain nombre d'individus, plutôt d'origine marocaine, qui sont impliqués dans le commerce de détail. Ils sont en France depuis 10 ou 15 ans environ ; et sont entrés sur le territoire français de manière légale, avec un visa étudiant. Leur projet migratoire était de venir en France pour y mener des études supérieures et rentrer au Maroc pour y exercer leur métier. Ils sont pour la plupart originaires de familles très modestes, voir pauvres qui ne peuvent pas les soutenir financièrement pour leurs études.

⁸) Nations Unies - Office contre la Drogue et la Crime, *Maroc enquête sur le cannabis 2004*. Rapport 2005.

⁹) Ibid.

Durant leurs études, leur titre de séjour est renouvelé chaque année sous certaines conditions. Mes interlocuteurs affirment que la condition la plus difficile à assumer est celle de pouvoir justifier d'un revenu régulier tous les mois. Les sans-papiers que j'ai rencontrés sont dans une situation irrégulière car à un moment donné de leur trajectoire de vie ils ne remplissaient pas toutes les conditions de renouvellement. Leur parcours est donc ponctué de petits « boulots » non déclarés et de trafic de cannabis.

Slimane ou l'émiettement du projet de départ

C'est en 1989 que Slimane entre en France. Muni d'un baccalauréat en sciences, il réussit à s'inscrire dans une école agricole pour préparer un BTS option agronomie. Il est issu d'une famille d'agriculteurs, son père possède une petite exploitation qui lui permet tout juste de faire vivre la famille, mais il insiste pour que ses enfants soient scolarisés. Slimane décide de partir en France pour suivre des études supérieures en agronomie. Il a comme projet de départ de terminer ses études par un diplôme d'ingénieur en agronomie et revenir rapidement au Maroc pour travailler dans une grande exploitation agricole ou dans l'industrie agro-alimentaire. Son travail lui permettrait ainsi de financer le matériel nécessaire pour l'exploitation de son père afin qu'elle devienne rentable (matériel d'irrigation, tracteur, etc).

En 1991, il obtient son BTS et s'inscrit dans une école d'ingénieurs où il est admis. En septembre 1992, Slimane termine sa première année et comme chaque année il doit faire les démarches administratives pour renouveler son titre de séjour. Pour plusieurs raisons, Slimane n'obtiendra pas le renouvellement de ses papiers marocains, ni cette année-là, ni les années suivantes, et de ce fait il ne pourra pas continuer son école d'ingénieur.

A partir de ce moment là, son seul but est la survie. Il va travailler régulièrement dans l'agriculture dans les départements avoisinants, mais de manière illégale. Il obtiendra ses premiers travaux par ses réseaux d'amis, constitués essentiellement d'étudiants, français et étrangers. En effet, parmi ses amis, nombre d'entre eux travaillent l'été dans des exploitations agricoles pour financer leurs études. Il rencontre en particulier trois frères et soeurs, français, d'origine marocaine, tous étudiants à Toulouse ; leurs parents habitent dans le département du Gers. Le père de famille est ouvrier agricole. Ils connaissent bien les agriculteurs du département, ils aident ainsi Slimane à obtenir ses premiers emplois. Ses premiers employeurs le recommanderont à d'autres. Slimane est apprécié pour son sérieux mais aussi pour ses connaissances agronomiques.

Durant environ 6 mois, il travaille dans l'agriculture (qui correspond à la période de castration du maïs, du ramassage des melons et des pommes). Le reste du temps il vit à Toulouse, dans des appartements en sous-location que des ami (e)s lui prêtent volontiers, parfois il se fait héberger. Pour les soins médicaux, il se rend dans des associations d'aide aux plus démunis, mais lorsqu'il a eu besoin d'une intervention chirurgicale c'est un copain qui lui a servi de « prête nom ».

A Toulouse, par le biais de réseaux marocains, il entre en contact avec un groupe d'hommes, tous originaires du rif et impliqués dans le trafic de cannabis. Il va alors s'impliquer dans le trafic à une dimension moyenne (il achète par plusieurs kilos, 1 à 5) qu'il va redistribuer par paquets de 250 grammes à ses réseaux de copains étudiants et sa clientèle s'élargit au gré des rencontres. Il survit, gagne aussi de l'argent supplémentaire. Il réussit ainsi à envoyer de l'argent à son père pour l'exploitation mais pas assez pour réaliser son projet de départ.

Slimane, comme il le dit lui-même, « est coincé », son avenir en France est compromis et un retour au Maroc est pour l'instant inenvisageable, d'abord parce qu'il n'obtiendra plus jamais de visa pour revenir en France mais aussi pour une autre raison, qui le préoccupe davantage : cet éventuel retour serait le « retour de la honte », lui qui est parti pour faire des études ne peut pas revenir « sans rien » au Maroc, ni aucun bien matériel, ni avec son diplôme d'ingénieur qu'il n'a pas terminé.

Cette dernière année, Slimane semble avoir trouvé une solution pour régulariser sa situation.

A travers la trajectoire de Slimane, nous comprenons comment un migrant, d'abord en situation régulière – c'est-à-dire qui est entré sur le territoire français de manière légale – se retrouve « sans papier » sous le poids des contraintes des législations. Cela le conduira à réajuster son projet de départ. Bien plus, pour survivre, ses marges de manœuvre deviennent de plus en plus resserrées. Il ne peut prétendre à aucune activité régulière et se voit contraint de s'engager dans une activité illégale. Néanmoins, Slimane, insérés dans des réseaux relationnels assez vastes (réseaux d'étudiants, réseaux de migrants), mène cette activité avec une certaine « réussite ». Les réseaux dans lesquels il est inséré se présentent à lui comme des ressources. Sa situation est différente, par exemple, des mineurs isolés qui ne bénéficient pas des mêmes ressources.

3.1.1.2 – Les mineurs isolés

Les services sociaux et judiciaires de la ville de Marseille signalent de manière récurrente l'arrivée de jeunes mineurs clandestins à Marseille. Majoritairement maghrébins (notamment algériens et marocains), mais aussi originaires de l'ex-Yougoslavie, d'Albanie, de pays africains, de Turquie ou de Roumanie ; ils ont entre 10 et 18 ans et sont, pour la plupart, de sexe masculin. Certains fuient le terrorisme, la guerre, d'autres sont à la recherche d'un « Eldorado ». Ils arrivent à Marseille seuls et sans ressources, parfois la ville est une simple escale pour aller ailleurs, dans un autre pays européen ; certains ont déjà fait l'expérience d'une autre ville européenne avant d'arriver à Marseille. Par exemple Karim, d'origine marocaine, a 16 ans, il est à Marseille depuis 2 ans. Il s'est caché dans la cargaison d'un camion à Tanger, puis a traversé l'Espagne en train ; il se rend en Italie en passant par Marseille, dans l'espoir d'y retrouver un cousin installé à Gênes. Mais très vite il déchant car son cousin souhaite le renvoyer au Maroc, chez sa famille. Il prend la fuite et revient errer à Marseille. Des phénomènes identiques sont signalés dans d'autres pays européens, notamment en Espagne, en Italie, en Angleterre¹⁰. Le parcours de ces jeunes est marqué par l'errance.

La plupart ne savent pas parler français, les autres pratiquent cette langue de manière rudimentaire. Leur présence est visible dans le centre-ville de Marseille. Trop grands pour être accueillis dans les foyers de l'enfance, ils errent dans les rues du centre-ville, notamment autour du quartier de la gare Saint Charles et sur le haut de la Canebière (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} arrondissements). Ils dorment dans des squats, des appartements insalubres du centre-ville. Ces squats, généralement sans eau ni électricité, sont très souvent tenus par des adultes (maghrébins, africains, souvent eux-mêmes en situation irrégulière) qui permettent aux jeunes d'y dormir moyennant rémunération (argent, bijoux) ou services rendus : trafic de cannabis à petite échelle (commerce de détail). Dans la majorité des cas, ils ne vendent pas directement aux consommateurs mais sont utilisés pour le transport, le transfert de la marchandise. Karim

¹⁰) A Marseille, l'association « jeunes errants » (unique en France), créée en 1995 tente de prendre en charge ces jeunes. La question des jeunes errants est un problème spécifique. Leur situation ne se confond pas avec celle des sans papiers, ni des clandestins adultes, et ne relève pas directement de la protection de l'enfance. Cependant le cas des enfants étrangers, non accompagnés, arrivés illégalement sur le territoire n'existe pas dans la législation française. Ils sont, à minima, sous l'ordonnance de 1945 qui concerne la protection de l'enfance. Ces enfants doivent être pris en charge par les services de l'état au moins jusqu'à leur majorité et ne peuvent pas être expulsés du territoire français tant qu'ils sont mineurs.

D'autres structures, du type de l'association « jeunes errants », existent en Europe : à Barcelone, à Londres, à Rome, ou encore au Maghreb. Ces différentes associations se sont fédérées en un réseau : REMI (Réseau Euroméditerranéen Mineurs Isolés) qui tente de réfléchir à des solutions communes.

a travaillé pendant plus d'un an pour Miloud, un revendeur local marocain en situation irrégulière. Il était devenu son livreur : sa tâche consistait à se rendre chez le fournisseur, à récupérer la marchandise et à la faire transiter chez Miloud. Miloud découpait le cannabis et le conditionnait en « barrettes » puis Karim de nouveau livrait la marchandise à des revendeurs de détail, de rue (français, étrangers) mais tous en situation régulière. Quand j'ai rencontré Karim, il m'explique tout en pleurant que ce n'est pas « ça » qu'il est venu chercher en Europe. Il a fui la misère et Tanger où sa famille, trop démunie, avait du mal à survivre. Il veut absolument se sortir de cette situation où il se sent « piégé » car tout le « travail » qu'il fait, les risques qu'il prend ne lui servent qu'à payer son logement, pour le reste il doit se débrouiller ; voler pour se nourrir. Quelques mois plus tard, Karim repéré par un éducateur de rue sera pris en charge par les services sociaux.

Enfin, que ce soit pour les étudiants sans papiers à Toulouse, entrés de manière légale en France, ou pour les mineurs isolés à Marseille, entrés de manière illégale sur le territoire français, le trafic de cannabis n'a jamais fait partie de leur projet migratoire, ce n'est pas tant la situation de migrants qui les conduit vers cette économie de survie mais plutôt la situation irrégulière dans laquelle ils sont et qui les empêche d'obtenir un emploi régulier. En d'autres termes la migration précède le trafic de cannabis.

3.2 – Une économie d'enrichissement et d'accumulation du capital

Une autre forme d'économie est celle que je considère comme relevant de l'enrichissement et de l'accumulation du capital. Contrairement à l'économie de survie décrite ci-dessus, ici le trafic de cannabis précède la migration et fait partie du projet migratoire.

3.2.1 L'Andalousie : un espace transnational

Des enquêtes de terrain sont nécessaires dans cette région espagnole pour comprendre la circulation du cannabis à une échelle européenne et pour appréhender la segmentation des filières. Le sud de l'Espagne, en particulier l'Andalousie, est devenu un territoire de transit et de stockage de la marchandise mais aussi un espace qui se joue des frontières nationales. En effet, des trafiquants européens sont aujourd'hui installés dans cette région, ils y vivent et organisent l'exportation de la résine de cannabis – mais aussi de la cocaïne – vers leurs pays

d'origine et plus précisément vers leur ville d'origine. Ils concurrencent ainsi les trafiquants espagnols mais aussi les trafiquants (non producteurs) d'origine marocaine qui vivent dans cette région.

Ils sont en majorité – mais pas uniquement – issus des mondes du banditisme européen. En Espagne, ils sont propriétaires de boîtes de nuit ou de commerces de « façade ». Plutôt spécialisés dans les braquages et les vols à mains armés, ils se sont reconvertis dans le commerce du cannabis parce que cette activité est moins dangereuse et le ratio bénéfices/risque n'est pas négligeable.

Ces réseaux de trafiquants marocains et européens se côtoient, font des affaires ensemble, mais ne fonctionnent sur aucun engagement à long terme. Ces échanges sont circonstanciels, instantanés, opportunistes ; l'entrée se fait par cooptation et par la disponibilité des finances. Pour des raisons de sécurité les chaînes de distribution sont fractionnées ; la circulation de l'information – ou sa rétention – est primordiale dans ces organisations criminelles, elle fait partie du capital social des membres des réseaux. Les positions des uns et des autres dans les réseaux sont fluctuantes ; la principale stratégie est de contourner les différents intermédiaires afin de monter des affaires directes avec les producteurs trafiquants marocains. Le trafic est ainsi constamment réorganisé, les positions sont toujours renégociées dans ces réseaux dont l'efficacité tient à leur capacité à créer de nouveaux marchés. La concurrence entre ces réseaux est très forte et induit des confrontations entre différentes bandes qui parfois aboutissent à des crimes. Les relations conflictuelles, les désaccords, les rivalités font de cette région une zone criminogène où les règlements de compte, les intimidations et l'usage de la violence sont des manières de régler les différents.

Hanz et le réseau de San Pedro¹¹

Hanz a 45 ans, il vit actuellement à San Pedro.

Hanz est originaire de Berlin, plutôt issu des classes moyennes (ses parents travaillaient dans l'administration).

Il a été impliqué pendant une dizaine d'années dans le trafic d'héroïne à Berlin (durant les années 80 et 90), c'est-à-dire pendant les « heures de gloire » de l'héroïne comme il le dit.

¹¹) Pour des raisons d'anonymat j'ai modifié, bien sûr les prénoms, mais aussi celles des villes. Sans Pedro est une ville moyenne, située dans le sud de l'Espagne entre Malaga et Marbella.

Il capitalise et place son argent dans des banques étrangères, par le biais de réseaux de blanchiment.

Néanmoins, dès le début des années 90, les investigations policières sont de plus en plus importantes et son réseau est à « la limite de tomber ». Il sent que c'est un tournant dans sa vie, il estime avoir gagné suffisamment d'argent et décide de quitter l'Allemagne avant de se faire arrêter par la police.

Il se rend au Maroc et y restera un an et demi, dans l'objectif de se « cacher » c'est-à-dire de se faire oublier des instances judiciaires allemandes. D'abord, il fait quelques circuits touristiques puis se rend dans le rif. Il rencontre Ahmad, grand propriétaire terrien et producteur en gros de cannabis, chez qui il va rester 6 mois. Il se familiarise avec la production du cannabis, les circuits et les filières, les réseaux d'Ahmad. Il rentre en Allemagne pour y retrouver « d'anciens collègues » et à partir de ce moment ils développeront un réseau de revente et de distribution de cannabis en Allemagne. Il s'occupe aussi de ses affaires « financières ».

De retour au Maroc, il conclut des accords avec Ahmad. Il part dans le sud de l'Espagne où il achète un cabaret (entre-temps son capital a circulé de banque en banque pour arriver en Espagne mais il restera très discret, lors de nos entretiens, sur la manière dont son capital a transité).

Aujourd'hui son réseau fonctionne bien. Il est à la fois dans la légalité et l'illégalité car l'achat du cabaret (en réalité c'est un complexe : hôtel, restaurant, boîte de nuit) lui a permis d'intégrer les sphères légales (ce n'est pas seulement un commerce de « façade »).

Le réseau est composé de Ahmad, producteur au Maroc, Tawfiq transporteur marocain (transport légal et illégal), qui se charge de l'acheminement de la marchandise du Maroc à l'Espagne) ; de Juan et Luis (trafiquants espagnols), transporteurs (légaux et illégaux) qui se chargent de l'acheminement de l'Espagne à l'Allemagne, et enfin des « collègues » de Hanz, restés en Allemagne qui se chargent, quant à eux, de la distribution locale.

La situation de Hanz est totalement différente des étudiants sans papiers ou des mineurs isolés. Seuls la situation de migrant et l'engagement dans le trafic de cannabis leurs sont communes. Néanmoins, malgré cette apparente similitude, leurs différences sont grandes. En effet, tout d'abord Hanz est un migrant intra-européen qui ne subit pas les mêmes contraintes de législations. Sa migration est bien plus invisible socialement et de ce fait son implication dans le trafic est nettement plus imperceptible quand bien même son engagement dans le trafic se fait sur une échelle bien plus vaste territorialement et plus importante en termes de quantités que les étudiants sans papiers ou les mineurs isolés. Son capital financier et son

capital social – réseaux relationnels à l'échelle euroméditerranéenne – se présentent comme des ressources qu'il utilise pour changer de lieu de vie et reconvertir son activité illégale (il passe du trafic d'héroïne au trafic de cannabis).

3.3 – Une économie mixte : quand le légal et l'illégal se côtoient

L'économie mixte, telle que je l'ai identifiée, est intéressante du point de vue de la comparaison des économies légales et illégales et surtout de la question de leur enchevêtrement. En effet, dans cette catégorie, on retrouve un ensemble d'acteurs, français et étrangers en situation régulière. Ceux-ci cumulent plusieurs formes d'activité à la fois : travail déclaré, travail non déclaré et trafic de cannabis. Ils passent d'une activité à une autre ou les mènent en même temps. Il ne s'agit pas d'une économie de survie – car à minima la survie est assurée par des prestations sociales ou des indemnités chômage durant les périodes d'inactivité – mais c'est une économie qui permet d'améliorer la vie quotidienne.

Ibrahim et Fred, portraits croisés : *entre travail légal, travail au noir et commerce de cannabis*

Ibrahim

Ibrahim a 40 ans. Il est né au Sénégal. Son père, Süleyman, est venu en France au début des années 60. Süleyman est marin, il arrive directement à Marseille, par bateau et espère être engagé dans une compagnie maritime. Il ne trouve pas d'emploi et comme une majorité de compatriotes arrivés en même temps que lui, il est pris en charge par des structures associatives qui assurent leur accueil. Il trouve du travail plutôt dans l'industrie, notamment dans une savonnerie où il parvient à obtenir un emploi fixe.

Il travaille et envoie régulièrement de l'argent à sa famille qui vit sous le même toit : sa mère, un frère, une sœur, sa femme, et ses enfants. Au début des années 70, alors que Süleyman entame une procédure de regroupement familial en France, son épouse décède des suites d'une longue maladie. Il abandonne alors l'idée du regroupement familial. La grand-mère d'Ibrahim s'occupe des enfants, mais vers la fin des années 1970, elle interpelle son fils afin qu'il prenne ses enfants en charge dans la mesure où elle vieillit et se sent fatiguée. Süleyman demande alors à sa mère de lui trouver une nouvelle femme,

une épouse respectable, parce qu'il ne peut pas s'occuper des enfants tout seul. Süleyman rentre au Sénégal et se remarie avec une jeune femme. Par la suite, il fait venir sa nouvelle femme et trois des enfants – les plus jeunes – Ibrahim qui a alors 14 ans et ses deux sœurs Fatou et Aminata, âgées de 12 et 10 ans. C'est sur l'insistance de sa mère que Süleyman fait venir en France ses enfants les plus jeunes, car elle sait que dès qu'ils auront atteint leur majorité ils ne pourront plus aller vivre avec leur père. Les plus âgés qui ont 21 et 19 ans restent au Sénégal.

Une fois en France, la famille s'agrandit, la belle-mère d'Ibrahim a trois enfants. A leur arrivée en France, Ibrahim et ses sœurs sont scolarisés dans des classes «spéciales ». Ils sont ensuite dirigés vers différents stages de formation. Fatou arrête sa scolarité dès l'âge de 16 ans pour aider sa belle mère à la maison ; elle se marie à l'âge de 22 ans. Aminata poursuit sa scolarité et fait des stages chez des coiffeuses africaines. Ibrahim, quant à lui, déserte « vite fait les stages... c'était trop dur pour moi et puis je comprenais rien quand je suis arrivé en France, d'abord on m'a appris à parler, lire, écrire et après... après y avait les stages, c'est tout ». Il préfère « traîner » dans le quartier de Noailles où il habite, avec des amis. Il part « à la découverte de la ville », ses lieux de sociabilités sont concentrés dans l'hyper-centre (Joliette, Panier, Saint-Charles, Belsunce, Noailles). Il se familiarise avec les commerçants africains du quartier ; de temps en temps il leur rend de menus services. Il aime bien passer du temps dehors, comme au Sénégal, à bavarder avec les voisins, les gens du quartier. Il donne quelques coups de balais chez les coiffeuses, aide au ménage dans un restaurant, fait des courses pour les commerçants, aide à décharger les camions de livraisons. Tous ces menus travaux sont payés mais au noir. Ibrahim ne dépense pas cet argent gagné pour lui, il en donne une partie à ses parents et en envoie aussi un peu à sa grand-mère et surtout à ses aînés restés au pays, qui fondent aussi leur propre foyer. Ibrahim se sent investi d'une mission : la responsabilité de ses jeunes frères et sœurs, d'une part parce qu'il est l'aîné de la famille et d'autre part parce que son père est aujourd'hui à la retraite. La famille vit surtout de prestations sociales. Aujourd'hui, il ne s'inquiète plus pour Fatou et Aminata qui sont mariées et ont des enfants, mais il se préoccupe sérieusement de ses jeunes frères et sœurs. Il surveille de près leur scolarité ; il fonde sur eux des espoirs de réussite sociale par l'école. C'est pour cette raison qu'il vit toujours au domicile familial et ne souhaite pas prendre d'appartement, d'une part il économise ainsi un loyer et d'autre part il est « présent pour les petits ». Néanmoins, « vu son âge », il passe beaucoup de temps chez des amis, des copines, parfois des semaines entières. Mais il n'a pas envie de se marier, du moins « pour le moment » ; il tient beaucoup à sa liberté de mouvements. Il aime aussi aller à Paris, chez des cousins et cousines qu'il apprécie.

Avec son copain, Fred, du Panier, il découvre et expérimente l'usage du cannabis. Il se familiarise avec ce produit et devient un usager régulier à partir de l'âge de 20 ans. C'est par l'intermédiaire de Fred qu'il se procure le cannabis. Fred vend quelques « barrettes » de cannabis sur le quartier du Panier. Un jour Ibrahim se rend chez une amie sénégalaise, coiffeuse parce qu'elle lui a demandé de l'aider à installer du nouveau matériel qu'elle vient de commander. Lorsqu'il arrive devant le salon de coiffure, il voit Aminata, la sœur de la coiffeuse, qui fume un « joint » discrètement. Aminata est confuse et écrase son joint, Ibrahim l'interpelle « tu peux fumer devant moi, y a pas de problème, moi aussi je fume, et alors ! ». Aminata se sent plus à l'aise et ils entament une discussion à trois : Ibrahim, Aminata et sa sœur coiffeuse. Les filles lui disent qu'elles sont obligées de se cacher pour fumer ; tous les trois sont unanimement d'accord sur le fait que dans la communauté sénégalaise « c'est mal vu » que les femmes fument ; de plus elles lui disent en avoir assez de devoir acheter du cannabis, la plupart du temps à des « inconnus ». Elles se procurent le cannabis chez des dealers du quartier, mais qui ne sont surtout pas africains et encore moins sénégalais. Ibrahim devient alors le fournisseur exclusif des filles ; elles le connaissent déjà et ont entièrement confiance à lui. Sa clientèle ne se limite pas à la coiffeuse et sa sœur, il y a aussi toutes leurs copines africaines qui se cachent pour acheter, pour fumer.

Il a établi une relation de confiance avec les « filles ». Parmi celles-ci, il y en a qui consomment régulièrement, d'autres occasionnellement et certaines pas du tout. Mais elles sont soulagées de pouvoir se procurer leur cannabis en toute tranquillité d'esprit. Elles savent qu'Ibrahim ne leur fera pas « mauvaise réputation » au sein de la communauté.

Ibrahim se constitue donc peu à peu une clientèle qui ne cesse pas de s'agrandir parmi les filles. Il ne souhaite pas élargir son commerce. En effet, le plus important pour lui est de rester discret. Il voit, parmi ses compatriotes, des hommes qui « dealent » dans le quartier ; mais il sait que ceux-ci sont fortement stigmatisés par le reste de la communauté ; « c'est des voyous ». Il redoute surtout de « faire tomber la honte » sur son père. Il n'a pas envie d'entacher la bonne réputation de son père ni la sienne. En effet, le père est devenu Hajj et Ibrahim est connu dans le quartier pour son dévouement pour les autres, c'est « un bon garçon » qui rend service à tout le monde ; il gagne sa vie en travaillant avec les commerçants. Et puis il y a les autres « dealers, qui sont encore pires », qui vendent de l'héroïne ; Ibrahim ne s'en approche jamais, ils sont « dangereux ». Il explique que ceux-ci sont rejetés de leur communauté d'origine et

fortement stigmatisés. Non seulement il ne veut pas les connaître mais en plus il sait qu'ils n'habitent pas le quartier de Noailles « je sais qu'ils habitent pas ici, y en a deux je crois ils sont de la Joliette, ils viennent vendre ici parce que personne ne les connaît ! ».

Ibrahim et les filles, par un accord tacite et une grande relation de confiance préservent réciproquement leur honneur. Ils contournent les valeurs communautaires et se protègent de toute désignation diffamante ; ils peuvent chaque jour, croiser, tête haute, leurs voisins, leurs amis et présenter des figures de respectabilité.

Fred

Fred a 41 ans, il vit dans le quartier des Réformés avec sa femme Valérie, 39 ans, et leurs trois enfants. Son père est d'origine italienne. Fred a un frère, Jacques et une sœur. Ils ont grandi dans le quartier du Panier. Le père de Fred est aujourd'hui à la retraite et a travaillé toute sa vie essentiellement dans le secteur du B.T.P.

Fred travaille régulièrement dans le secteur du bâtiment. Il a quitté l'école à l'âge de 17 ans, malgré les réticences de ses parents, sans aucun diplôme. Il nous explique qu'il s'ennuyait à l'école, que rien ne l'intéressait et qu'il était assez turbulent avec les professeurs. De plus il préférait nettement « sécher » les cours et « traîner » dans le quartier avec les grands qui le fascinaient : son frère Jacques et ses copains.

Fred expérimente l'usage du cannabis au cours de l'adolescence avec un groupe de pairs et devient progressivement un consommateur régulier. Mais très vite il a une attirance pour le commerce ; il a envie de « dealer » parce que ça le fascine « j'étais jeune, je roulais des mécaniques, à l'époque on se prenait tous pour Al Pacino dans *Scarface*¹² ». Et puis, comme la majorité des adolescents, il veut se payer « un tas de choses » à la mode, notamment des vêtements, des chaussures, des jeux électroniques.

Fred se constitue une clientèle, surtout parmi ses pairs et élargit progressivement son réseau. L'installation de nouveaux arrivants au Panier – celle décrite souvent par une majorité des jeunes du Panier, qui la vivent comme une appropriation de « leur » quartier, de leur territoire – se présente à Fred comme une « grande chance ». Parmi ces nouveaux

¹²) Film des années 80, devenu culte, (sortie en France en 1983) de Brian de Palma avec Al Pacino dans le premier rôle.

« *Scarface* : le film de toute une génération ! Au printemps 1980, le port de Mariel Harbor fut ouvert aux milliers d'immigrants venus chercher le fameux « rêve américain ». L'un d'eux trouve le long des avenues baignées de soleil de Miami... richesse, pouvoir et passion au-delà de ses espoirs les plus fous. Le prix du rêve : le sang et la drogue. Il s'appelait Tony Montana. Le monde se souviendra de lui sous un autre nom... *Scarface* » : Synopsis du DVD collector sortie le 31 mars 2004.

arrivants, il se lie d'amitié en particulier avec les étudiants qui deviennent désormais des clients fidèles. Les occasions et les lieux sont nombreux pour faire connaissance : les bars, les fêtes, les soirées tardives. La convivialité est de rigueur.

Parallèlement, à l'âge de 18 ans, le père de Fred l'oblige à travailler avec lui sur des chantiers. Il le fait « rentrer dans le métier » ; Fred n'est pas enchanté mais obéi. Il travaille de manière épisodique sur des chantiers, sans être déclaré. Avec Valérie, Ils louent un studio dans le Panier. Dans un premier temps, Fred subvient aux besoins du ménage grâce aux chantiers qu'il fait avec son père et au commerce du cannabis. Valérie a un CAP de vendeuse, son souhait est de travailler dans une boutique de prêt-à-porter mais à part quelques stages, elle ne trouve pas de travail stable dans ce domaine. Elle travaille en intérim comme caissière. Aujourd'hui elle travaille à mi-temps dans un supermarché.

Quand ils ont leur premier enfant, Fred et Valérie souhaitent emménager dans un appartement plus grand. Mais ils rencontrent de sérieuses difficultés pour trouver un appartement. En effet, Valérie travaille en intérim et Fred travaille toujours de manière non déclarée. Il décide de trouver un travail déclaré pour avoir des fiches de paye, il fait le tour des patrons qui l'embauchent « au noir » mais ne trouve rien. Il décide alors de s'inscrire dans des agences d'intérim. Un copain, habitué de celles-ci, le recommande ; il trouve une mission de huit mois, déclarée. Ils emménagent dans le quartier des Réformés. Fred et Valérie ont des fiches de paye et leurs parents respectifs se portent garants pour eux.

Fred et Valérie ont aujourd'hui le projet d'acquérir une maison. Leur objectif est d'épargner de l'argent pour avoir un capital de départ. De ce fait, Valérie continue à travailler à mi-temps comme caissière et Fred oscille entre des missions d'intérim déclarées, des missions « au noir » et le deal de cannabis.

Fred travaille de décembre à juin. Le reste du temps il est disponible pour les enfants. Durant les vacances d'été, il les emmène à la plage, faire des piques-niques, faire des promenades dans les Calanques, pour ne pas les laisser désœuvrés ; et de septembre à novembre il s'occupe activement « de la rentrée scolaire ».

Une partie du salaire de Valérie ainsi que les payes de Fred – celles obtenus par le travail légal – sont épargnés pour la future maison. Les revenus acquis par le travail non déclaré et la revente du cannabis sont utilisés pour régler les différentes factures ainsi que les

dépenses quotidiennes. Valérie complète les allocations familiales, perçues pour les enfants, avec une partie de son salaire pour s'acquitter du loyer.

Les clients de Fred sont relativement « stables » et fidèles depuis de nombreuses années. Fred est « honnête et n'arnaque jamais personne ». C'est ce qui lui permet de fidéliser sa clientèle. Ses fournisseurs – au nombre de trois – sont les mêmes depuis de nombreuses années. Selon la qualité du produit, selon « l'arrivage », Fred navigue d'un fournisseur à l'autre. Sa principale devise est de « vendre du produit de qualité ». Sa clientèle, d'abord composée de pairs, ensuite de « nouveaux arrivants » au Panier, s'est élargi progressivement à des individus de son monde professionnel. En effet, au gré des chantiers au noir, des missions d'intérim, Fred noue des relations nouvelles. Certaines se transforment en relations amicales, d'autres ne sont que de simples mais bonnes connaissances. Bref, ces relations permettent à Fred de se constituer une clientèle plus large.

A la lumière de ces deux portraits, nous nous rendons bien compte que certains acteurs qui sont engagés dans le trafic de cannabis, peuvent au cours de leurs trajectoires de vie, avoir plusieurs activités – travail légal, travail non déclaré, trafic de cannabis. Ils cumulent parfois ces différentes activités ou passent de l'une à l'autre de manière opportuniste. Nous retrouvons ici, le même phénomène qui est analysé par Ruggiero et South, à propos des grandes villes modernes (Ruggiero, South, 1996). En effet, légalité et illégalité se croisent, se chevauchent et différents ordres moraux sont à l'œuvre dans ces pratiques où c'est plus la diversité des rôles qui prime que leur stabilité.

Conclusion

Finalement on se rend compte que le trafic des stupéfiants – en l'occurrence le trafic du cannabis – est complexe, il est composé d'acteurs aux profils très différents et ne peut se cantonner à une activité de migrants. La figure du migrant est loin d'épuiser toutes les modalités d'engagement dans le trafic. Il est, par ailleurs, intéressant de noter à quel point dans les trajectoires professionnelles des acteurs, activités régulières et activités illégales peuvent se chevaucher et s'entremêler.

Les formes économiques du trafic que j'ai explorées se caractérisent par une forte division du travail qui se construit principalement sur des critères sociaux. Au plus bas de l'échelle, dans les tâches les plus risquées, les plus stigmatisées, les moins rentables et les plus visibles socialement on retrouve des acteurs en situation de fragilité et de précarité ; les migrants étant souvent, de par leur statut, compris parmi ceux-ci. Si l'illégalité peut être source d'enrichissement et de réussite sociale de certains, il n'en reste pas moins qu'elle repose aussi sur l'exploitation de ceux qui sont dans des situations fragiles (notamment des sans papiers). Comme le soulignent South et Ruggiero « un des problèmes que l'on rencontre avec les économies illégales, c'est qu'elles sont de tant de façons, similaires à celles qui sont légales » (Ruggiero, South, 1996). En effet, force est de constater que nous retrouvons les mêmes phénomènes dans d'autres sphères d'activités légales – notamment l'agriculture, le bâtiment, le travail domestique que certains chercheurs explorent et nous présentent dans cet ouvrage.

Références bibliographiques

- Aquatias S., Genfoud K., Khedim H., Murard N., *L'usage dur des drogues douces*. Recherche sur la consommation de cannabis dans la banlieue parisienne, Paris, GRASS, 1997.
- Berthelie R., *Cultures et toxicomanie*, Courrier des Addictions, 1999, 1, (2)
- Bigo D., *L'immigration à la croisée des chemins sécuritaires*, Revue Européenne des Migrations Internationales, 1998 (14) 1, pp 25-46.
- Bigo D., *Terrorisme, Drogue, immigration : les nouvelles figures de l'insécurité en Europe*, Revue Internationale d'Action Communautaire, 30/70, automne 1993.

- Bouhnik P., *Le monde social des usagers de drogues dures en milieu urbain défavorisé*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris VIII, 1994.
- Bouhnik P., Joubert M., *Economie des pratiques toxicomaniaques et lien social*, Dépendances, Vol 4, n°3, 1992.
- Castel R., *De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation*, in J. Donzelot, Face à l'exclusion, le modèle français, Ed Esprit, 1991.
- CIMADE, Actes du colloque « *Drogues et migrations : mythes et réalités* », Interdépendances, mars 1994.
- Fatela J. (rapport présenté par), Groupe Pompidou, *Drogue, micro-économie et pratiques urbaines en France*, rapport au Conseil de l'Europe, avril 1992.
- Fernandez L., *acteurs et territoires psychotropiques : ethnographie des drogues dans une périphérie urbaine*, Déviance et Société, 2002, vol 26, n°4
- Granovetter M., *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer, collection Sociologie économique, 2000.
- Letkenmann P., *Crime as work*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall, 1973.
- Mucchielli L., *Délinquance et immigration en France : un regard sociologique*, Revue Criminologie, vol. 36 n°2, 2003.
- Preble E., Casey J., *Taking care of business – the heroin user's life on the street*, The international Journal of the Addictions, n°4(1), 1969. Traduit en français dans les Cahiers de la Sécurité Intérieure, n° 32, 1998.
- Ruggiero V., South N., *La ville de la fin de l'ère moderne en tant que bazar : marchés des stupéfiants, entreprise illégale et barricades*, in Déviance et Société, vol. 20, n 4.
- Schiray M., *Les filières-stupéfiants : trois niveaux, cinq logiques*. Futuribles, n° 185, mars 1994, numéro spécial : géopolitique et économie politique de la drogue.
- Schiray M. Ed., *L'économie souterraine de la drogue*, CNV/MSH, 1994.
- Tarrus A., *Circulation des psychotropes et des migrants : des évolutions qui prêtent à confusion*, Revue Toxibase, n° 13 – 1^{er} trimestre 2004.
- Tarrus A., Missaoui L., *Naissance d'une mafia catalane ? Les jeunes de "bonnes familles" locales dans les trafics de drogues de Barcelone à Perpignan, Toulouse et Montpellier*, Ed Llibres del Trabucaire, Perpignan, 1999.
- Tarrus A., *Fin de siècle incertaine à Perpignan : drogue, pauvreté, communautés d'étranger dans une ville moyenne frontalière française*, Perpignan. Ed Llibres del Trabucaire, Perpignan. 1997.

- Tarrus A., Les fourmis de l'Europe : migrants riches et migrants pauvres et nouvelles villes internationales, l'Harmattan, Paris, 1992.